



le Cocagnard

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

DE TRÉGLAMUS

JANVIER 2021

N°44

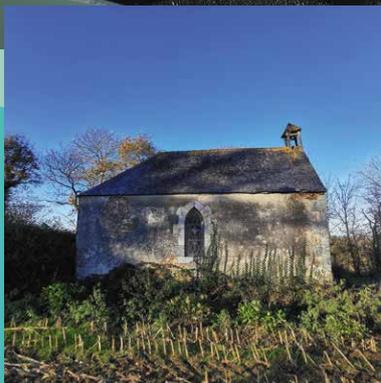


Réhabilitation du groupe scolaire



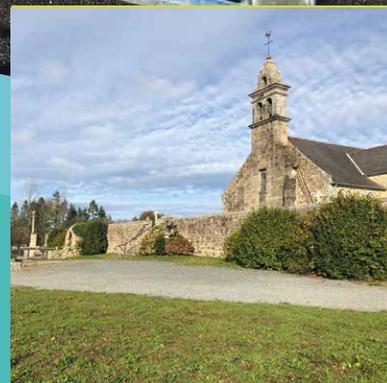
**RESTAURATION
DU MONUMENT
AUX MORTS**

P. 5



**SUR LES PETITS
CHEMINS DE
LA COMMUNE**

P. 6



**LA FONTAINE ST-BLAISE
EST EN COURS
DE RÉNOVATION**

P. 7

Coordonnées et numeros utiles

MAIRIE

02.96.43.17.93

mairietreglamus@wanadoo.fr

ECOLE PRIMAIRE

02.96.43.18.20

ecole.0220380u@ac-rennes.fr

SALLE Multifonctions

02.96.43.53.38

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

02.96. 43.50.23

<http://treglamus.bibli.fr>

PHARMACIE DE GARDE

32 37

INFIRMIERE LOCALE

02.96.21.88.67

CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP

02.96.44.56.56

Guingamp-Paimpol Agglomération

02.96.13.59.59

ASAD ARGOAT

02.96.44.16.03

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

02.96.43.31.07

CENTRE DE LOISIRS

02.96.43.31.07

GENDARMERIE NATIONALE BELLE-ISLE-EN-TERRE

02.96.43.30.17

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

Dépôt légal : Janvier 2021

Directeur de la publication :

M. le maire de Tréglamus.

Composition : mairie de Tréglamus.

Mise en page-Impression :

Roudenngrafik - Guingamp

Crédit photos :

J.P. Le Gaudu, J.Hubert Delet, C. Guillou

EDITO

Edito du Maire

Chers Cocagnards, Chers Lecteurs,

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée.

Je souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien toutes celles et tous ceux qui ont perdu un proche, victime ou non de la Covid 19 tant les conditions du deuil ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales et quotidiennes.

La solidarité a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir nos services publics, à ce sujet je remercie toutes les personnes qui sont et qui se sont impliquées dans la gestion de la crise sanitaire.

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie locale : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, du repas des anciens, du partage des colis de fin d'année

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre à Tréglamus.

Dans le contexte sanitaire exceptionnel, le 15 mars dernier vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je menais, je tiens sincèrement à vous remercier de votre soutien.

De nombreuses réalisations ont vu le jour durant les mandats précédents, mais je peux vous dire que cette nouvelle équipe aura également des projets, tout cela pour que chacun et chacune puisse continuer à bien vivre à Tréglamus tout simplement.

Malgré cette période trouble, des perspectives positives s'offrent à nous, certains de nos chantiers comme la réhabilitation du groupe scolaire est arrivée à son terme après plus de deux années de travaux, les enfants ont pris possession des nouveaux locaux avec grande satisfaction.

Plusieurs dossiers vont nous occuper en 2021 : le déploiement de la fibre optique, un nouveau lotissement, un terrain multisports, des travaux de voirie.

Pour conclure, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro et espère que l'année 2021 se déroulera sous de meilleurs auspices.

Blavez Mad
LE MAIRE

Une nouvelle équipe municipale



Vos élus et commissions

COMMISSION PERSONNEL	Dominique PARISCOAT, Aurélie DANIEL, Mireille LE BLOAS, Géraldine THORAVAL, Jean-Hubert DELET, Sabrina JACOB, Sophie PRIGENT CADIOU, Damien COATRIEUX
FINANCES	Dominique PARISCOAT, Aurélie DANIEL, Mireille LE BLOAS, Jean-Hubert DELET, Sophie PRIGENT CADIOU, Damien COATRIEUX
URBANISME	Dominique PARISCOAT, Antoine COSSIN, Mireille LE BLOAS, Samuel POUILLAIN, Yves PRIGENT, Aurélie DANIEL
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Dominique PARISCOAT, Mireille LE BLOAS, Josette JOURAND
VOIRIE	Dominique PARISCOAT, Antoine COSSIN, Mireille LE BLOAS, Alain-Yves MONFORT, Samuel POUILLAIN, Yves PRIGENT, Damien COATRIEUX
BATIMENTS COMMUNAUX	Dominique PARISCOAT, Antoine COSSIN, Mireille LE BLOAS, Morgane CHERITEL, Jean-Hubert DELET, Sophie PRIGENT CADIOU, Yves PRIGENT, Damien COATRIEUX
INFORMATION ET JOURNAL MUNICIPAL	Dominique PARISCOAT, Sabrina JACOB, Mireille LE BLOAS, Josette JOURAND, Jean-Hubert DELET, Sophie PRIGENT CADIOU, Damien COATRIEUX
REVISION LISTES LECTORALES	Dominique PARISCOAT, Yves PRIGENT
OUVERTURE DES PLS	TITULAIRES : Samuel POUILLAIN, Josette JOURAND, Antoine COSSIN SUPPLEANTS : Morgane CHERITEL, Mireille LE BLOAS, Damien COATRIEUX
AFFAIRES SOCIALES	Mireille LE BLOAS, Sophie PRIGENT CADIOU, Géraldine THORAVAL, Josette JOURAND
VIE COMMUNALE	Dominique PARISCOAT, Mireille LE BLOAS, Morgane CHERITEL, Aurélie DANIEL, Josette JOURAND
LOTISSEMENT	Dominique PARISCOAT, Antoine COSSIN, Mireille LE BLOAS, Samuel POUILLAIN, Yves PRIGENT, Damien COATRIEUX
CORRESPONDANT DEFENSE	Dominique PARISCOAT
GRUPE SCOLAIRE	Dominique PARISCOAT, Mireille LE BLOAS, Jean-Hubert DELET, Sophie PRIGENT CADIOU, Damien COATRIEUX
CNAS	Mireille LE BLOAS
SYNDICAT ELECTRICITE	TITULAIRE : Dominique PARISCOAT - SUPPLEANT : Samuel POUILLAIN
COMMERCE	Yves PRIGENT, Aurélie DANIEL, Sabrina JACOB, Géraldine THORAVAL, Dominique PARISCOAT, Mireille LE BLOAS, Jean-Hubert DELET, Sophie PRIGENT CADIOU, Damien COATRIEUX

roudenngrafik
votre imprimeur breton

Imprimerie traditionnelle et numérique
Impression grand format
Studio de création graphique...

la chaîne graphique à **365°**
un peu plus que le tour de la question

www.roudenn.fr

Z.I. DE BELLEVUE. GUINGAMP - 02 96 119 729

LE COCGUEN Marc
Vin - Bières - Eaux
PÉDERNEC

JE LIVRE À DOMICILE

Tél/Fax : 02 96 45 31 90

FINANCES

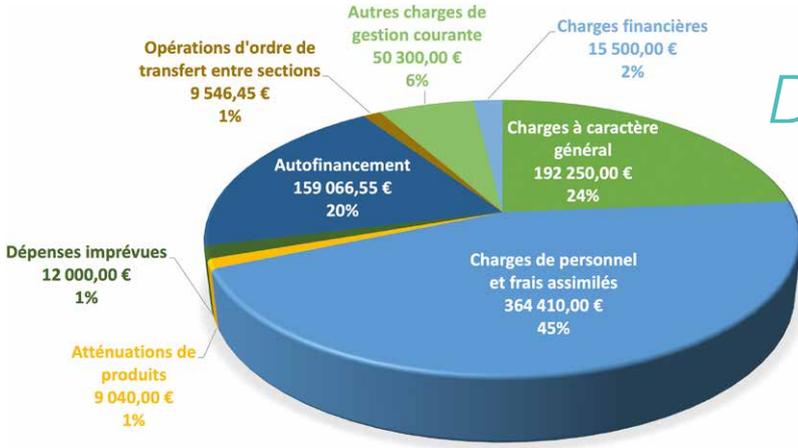
Budget communal 2020

INFO

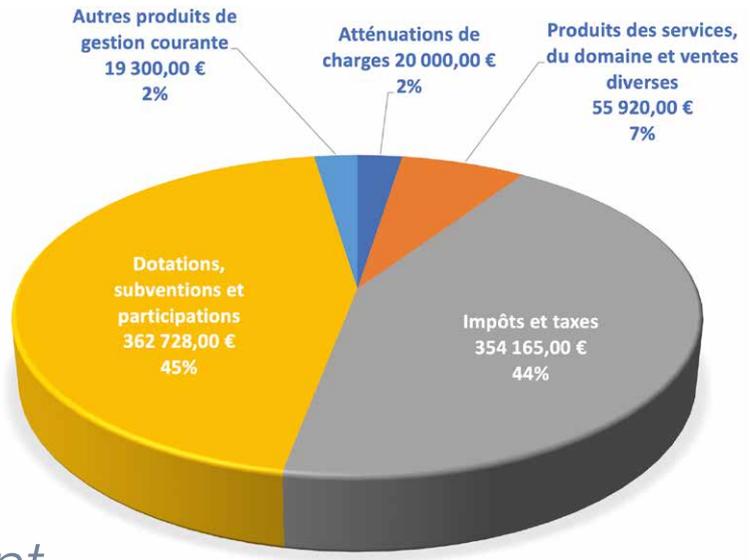
Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie

Section fonctionnement

Dépenses



Recettes



Section investissement

DEPENSES	
Déficit	45 312,35 €
Capitaux d'emprunts	98 500,00 €
Remboursement court terme TVA	175 000,00 €
Caution	1 000,00 €
Matériel bureau et informatique	2 365,00 €
Compresseur	876,00 €
Robot cuisine	420,00 €
REHABILITATION ECOLE	
Travaux	663 109,37 €
Matériel et mobilier	15 000,00 €
VOIRIE	
Aménagement cimetière	7 000,00 €
Broyeur d'accotement	15 000,00 €
TOTAL	1 047 814,51 €

RECETTES	
Autofinancement	159 066,55 €
FCTVA	180 948,00 €
Excédent de fonctionnement 2019	247 099,51 €
Caution	1 000,00 €
Vente chemin rural (carrière)	20 843,00 €
REHABILITATION ECOLE	
Subvention DETR Ecole	179 311,00 €
Subvention Région Ecole	100 000,00 €
Amortissements	9 546,45 €
Prêt court terme TVA	150 000,00 €
TOTAL	1 047 814,51 €

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

un système de portage de livres à domicile

Cette année, 75 familles sont inscrites à la bibliothèque, soit 80 adultes et 96 enfants. A cela il faut ajouter les enfants des 4 classes de l'école, soit 85 élèves. Vous pouvez consulter l'ensemble des ouvrages de la bibliothèque ainsi que nos derniers achats de romans et DVD sur notre site : tréglamus.bibli.fr

A notre fonds propre de livres, CD et DVD, s'ajoute celui de la Bibliothèque centrale de prêt (BCA), qui passe régulièrement, une navette mensuelle permettant aussi d'avoir les ouvrages plus rapidement.

Vous avez maintenant la possibilité de réserver des ouvrages numériques par le biais de la BCA. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à venir vous inscrire à la bibliothèque.

En cette année un peu particulière pour raisons sanitaires, nous avons mis en place un système de portage de livres à domicile, au cours du premier confinement et nous avons renouvelé l'expérience lors du deuxième confinement.

Les personnes désirant emprunter des livres pouvaient consulter le site de la bibliothèque et nous passer la commande par mail. Les bénévoles à tour de rôle ont préparé et livré les ouvrages à domicile.

Nous espérons tous une amélioration de la situation sanitaire qui nous permettrait de proposer des animations en 2021.



L'abonnement pour une famille est de 8€, pour une durée d'un an.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 !

RESTAURATION

Restauration du monument aux morts

Fin 2018 la fille de M. Derriennic Marcel s'est présentée en mairie pour nous faire part de l'absence du nom de son défunt père (mort pour la France en Indochine) sur le monument aux morts de Tréglamus, son lieu de naissance.

Le conseil municipal décide de profiter de cette demande pour restaurer le monument aux morts. Après étude de plusieurs devis, l'entreprise Robin de Louargat a été retenue pour effectuer les travaux de restauration pour un montant de 3159 euros.

C'est au mois de mars que l'entreprise Robin a démarré les travaux en décapant l'édifice, en gravant le nom de Mr Derriennic Marcel, et en effectuant le repassage à la peinture d'or de tous les noms des soldats de Tréglamus morts pour la France.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire et du confinement qui nous est imposé. Nous espérons tous retrouver une année plus sereine et honorer nos défunts soldats en 2021.



Vous bénéficiez du service de portage de repas en liaison froide assuré par l'Asad Argoat.

Au 1^{er} avril 2020, le conseil d'administration avait choisi de confier la confection des menus à Ansamble, cuisine dédiée aux repas pour les personnes âgées. Il s'est avéré que les propositions de repas faites par ce prestataire n'ont pas convenu à des bénéficiaires. Les administrateurs ont résilié le contrat avec Ansamble.

A compter du 1^{er} octobre 2020, les repas qui vous seront livrés seront préparés par l'EHPAD de Kersalic à Guingamp. Pour votre information, cet établissement s'est engagé dans une démarche qui favorise les circuits courts. C'est pourquoi, une partie des repas est confectionné avec des produits issus de l'agriculture biologique ou de producteurs locaux. La cuisine de l'EHPAD de Kersalic est attentive à votre bien être. Aussi, elle peut prendre en compte les régimes spécifiques (sans sel, sans sucre) mais aussi la texture des plats (mouliné, coupé en petits morceaux...).

L'accueil de l'Asad Argoat est disponible au 02 96 44 16 03

RANDONNÉE

Sur les petits chemins de la commune

Le coronavirus a, hélas, mis en sommeil les activités de nos associations. Cette longue pause met en exergue tous les bienfaits que nos promenades nous apportent.



Pourquoi randonner ?

Est-il nécessaire de se justifier ?

Parmi les diverses motivations et un désir légitime, c'est une activité physique nécessaire, une règle de vie dans une nature qui nous attire, un moyen et un but de garder son physique et moral.

Qui sont les randonneurs ?

Des personnes qui ont besoin de plein air, d'exercice, de découverte (faune, flore, patrimoine) et besoin de relations humaines. Ce sont des personnes de tous les milieux, qui marchent sur les pas de nos ancêtres sur les chemins tracés depuis des décennies avec les pieds des gens et des bêtes. Beaucoup de chemins abandonnés parce que devenus non utilitaires et non économiques, ont trouvé une seconde jeunesse (chemins douaniers, voies romaines, chemin creux, chemins de pèlerinage).

Projet :

La commune et les associations ont vu tout l'intérêt de mettre en valeur le petit patrimoine local. Le rôle de la municipalité est important. Elle a le projet d'aménager plusieurs chemins de randonnée actuellement peu praticables car inondés. La randonnée est une disposition d'esprit, on prend le temps pour observer, écouter, discuter, réfléchir, ce qui ouvre grande la porte de la connaissance dans les domaines les plus divers. Elle ouvre des horizons nouveaux, par exemple quand on se trouve devant un objet insolite qui nous interpelle et réveille notre curiosité, en exemple ce panneau routier indiquant de céder le passage à l'intersection d'une route daterait du siècle dernier entre 1910 et 1971. Au fait, comment s'appelle le nœud pour faire des gerbes de blé dans l'ancien temps ? (Réponse : nœud de tête d'oignon en breton skourm

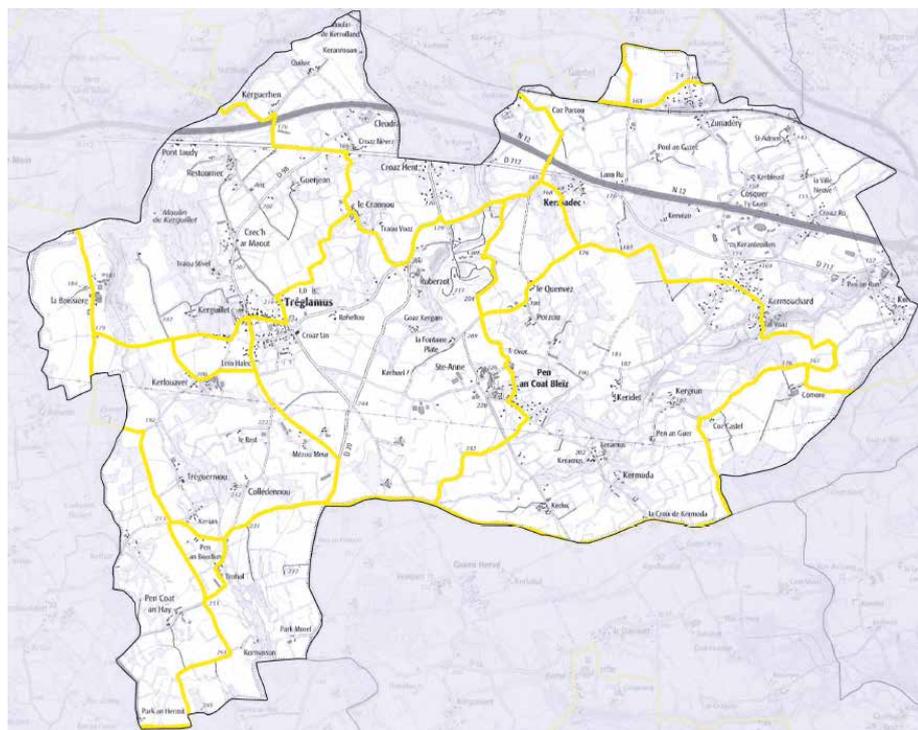


penn ognon). Le paysage aide à revivre ce que nous n'avons pas vécu. Saviez-vous qu'à Tréglamus il y a un Menhir qui doit dater de la période néolithique et qui servait de lieu de culte, de repère ou de rendez-vous. Mais où donc se trouve-t-il ?

Et cette petite chapelle Sainte-Anne perdue au milieu d'un champ. Où se trouve-t-elle ?

La randonnée à travers son éloge et le caractère qu'on lui attribue, nous apporte une forme de liberté. Si elle débute sous les chaussures qui mieux que le chemin connaît le randonneur. Au lieu de rester assis dans ses souvenirs et dans la solitude, la marche est l'ouverture vers le monde.

Le meilleur moyen de vous convaincre de tous les bienfaits c'est d'essayer de randonner sur les chemins de Tréglamus.



MISSION

Argent de poche

Mis en place par GPA, la mission argent de poche a permis à 5 jeunes de notre commune de participer à la vie communale, en réalisant quelques travaux.

Cette mission est réservée aux jeunes de 16 à 17 ans, à raison de trois demi-journées de trois heures et demie, ils sont rémunérés 15 euros par mission.

Cette année, 2 filles et 3 garçons ont répondu présents pour accomplir les missions. Éléonore et Margaux étaient affectées au ménage des classes et à l'arrosage des plantations dans le bourg. Pendant ce temps Étane, Steven et Enzo ont repeint la buvette du club house. Tous étaient contents et satisfaits de cette entrée dans la vie active.

Ils étaient pris en charge et sous la responsabilité de nos agents communaux. Le maire et le conseil municipal remercient Éléonore, Margaux et Steven (présents pour la 1^{ère} année) ainsi qu'Étane et Enzo (qui eux revenaient pour la 2^{ème} année) pour leur travail effectué dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur.



RÉNOVATION

La fontaine St-Blaise est en cours de rénovation

Ce projet a démarré en septembre 2019 par le réaménagement de l'esplanade autour de la fontaine.

Ces travaux ont été réalisés par la SARL LE VERGER pour un montant de 5772,97 €. Il a fallu dessoucher et élaguer pour permettre la création d'un espace engazonné bordé d'une haie de Griseline. Jérôme Henry, agent des services techniques, titulaire d'une formation de tailleur de pierre, s'est vu confier la rénovation de la fontaine St-Blaise. Notre agent a dû déposer entièrement la fontaine, pour reprendre chaque partie de l'édifice qui s'était détérioré au fil de temps.

Il a fallu acquérir de nouvelles pierres pour un montant de 1200€ afin de remplacer les linteaux trop fragilisés.

Il est vrai que cette rénovation a pris beaucoup de retard, mais nous mettons tout en œuvre pour la terminer cette restauration pour la fin du mois de Mars au plus tard.

Nous savons que cette fin de chantier est très attendue. De nombreuses personnes de la commune ainsi que du relais paroissial s'inquiètent de l'avancement des travaux.

Nous avons pris note de leurs inquiétudes !



FRELONS ASIATIQUES ET NUISIBLES

Les frelons asiatiques

Face à un départ de nid de frelons asiatiques, mieux vaut agir rapidement !

Le frelon asiatique (ou *Vespa velutina*) fait partie, avec le frelon européen (*Vespa crabro*) des frelons que l'on peut rencontrer dans toute la France. Menace pour le jardinier, ses vergers et ses abeilles dont il se nourrit, le frelon asiatique mesure près de **3 centimètres**. Il est donc plus gros qu'une guêpe et se distingue de cette dernière par sa couleur noire et sa bande jaune orangé.

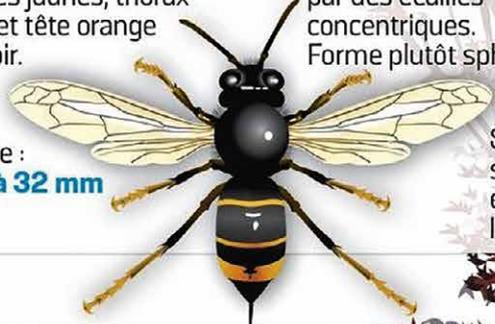
D'où vient-il ?

Comme son nom l'indique, il est originaire d'Asie. On retrouve cette espèce dans le Nord de l'Inde, en Chine ou dans les montagnes d'Indonésie. Il semble qu'il soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises livrées en 2004 à Tonneins (Lot-et-Garonne). En quelques années, il a proliféré partout en France.

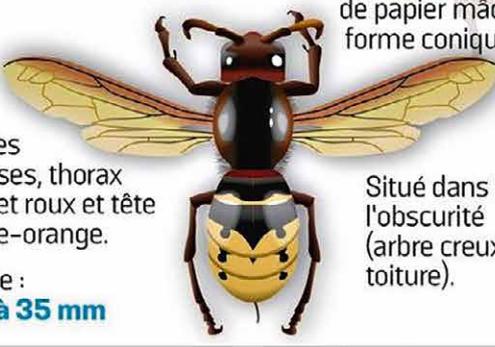
Pourquoi sont-ils si nombreux ?

L'espèce a une capacité de reproduction très rapide. « Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante. De plus, le frelon asiatique compte peu de prédateurs en Europe. Quelques oiseaux, comme la Pie-grièche écorcheur, le Guêpier d'Europe, ou les mésanges sont d'actifs chasseurs de larves et d'insectes. Mais seule la Bondrée apivore est capable d'attaquer des nids entiers de frelons. Problème : ce rapace migrateur est trop rare pour avoir un effet notable sur le développement du frelon asiatique.

Frelon asiatique	Nid
<p>Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir.</p> <p>Taille : 17 à 32 mm</p>	<p>Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique.</p> <p>Situé souvent en pleine lumière.</p>



Frelon européen	Nid
<p>Abdomen jaune rayé de noir.</p> <p>Pattes rousses, thorax noir et roux et tête jaune-orange.</p> <p>Taille : 18 à 35 mm</p>	<p>Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique.</p> <p>Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).</p>



Guêpe	Nid
<p>Abdomen et corps très distincts. Peu de poils. Abdomen noir et jaune vif.</p> <p>Taille : 15 mm</p>	<p>Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.</p>




Emm & Vous
Votre institut bien-être

Esthétique
Soin du visage
Massages bien-être
Maquillages

2 le mezzou 22540 Triéglamus
06 40 75 59 15

Fleurs du Méné
Frédéric Le Goff

1, rue des Tilleuls
22540 LOUARGAT
02 96 43 52 67
www.fleursdumene.com

Est-il dangereux pour l'Homme ?

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Le venin du frelon asiatique n'a rien de particulièrement toxique et seuls des cas très rares nécessitent de consulter un médecin. Mais au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences. Les personnes immunodéficientes, allergiques, les personnes âgées et les jeunes enfants sont toutefois les plus vulnérables. Des piqûres multiples peuvent entraîner l'obstruction des voies aériennes supérieures et de fortes réactions allergiques.

Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver.

Comment repérer un nid ?

Le nid du frelon asiatique a une forme de boule, contrairement à celui de son homologue européen, davantage en forme de poire. Le nid de *Vespa velutina* mesure jusqu'à 1,20 mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres d'altitude. Il se situe souvent en



pleine lumière. Sa zone de prédilection : la cime des arbres, cabanes de jardins ou à proximité d'un point d'eau. L'entrée du nid est latérale et il est constitué majoritairement d'écorces et de bois tendre.

Vous avez repéré un nid de frelons asiatiques ? Signalez-le à la Mairie qui missionnera un professionnel agréé. L'intervention est totalement prise en charge par la Commune et GPA à hauteur de 50% chacun. La destruction d'un nid primaire dont le diamètre est inférieur à 10 cm, coûte 40€, celle d'un nid secondaire dont le diamètre est supérieur à 10cm coûte 80€. A contrario, **la destruction d'un nid de frelons européens n'est pas prise en charge par la collectivité.**

A savoir donc : sauf menace sur un bâtiment public (une école par exemple), **les sapeurs-pompiers ne se déplacent pas** pour les nids de frelons asiatiques. Il est inutile de faire détruire un nid en hiver. A cette saison, ils sont vides et ne présentent aucun danger pour l'homme.

Et le nid des frelons européens ?

Un nid de frelons européens comprend jusqu'à 5 000 alvéoles. Le nid, fin août, peut dépasser une capacité de 25 litres et la longueur ultime de son grand axe peut atteindre jusqu'à près d'un mètre. Les plus grands nids se rencontrent dans les charpentes et les arbres creux car ces emplacements offrent le plus de surface de fixation. Plus la bonne saison est longue, plus les colonies seront volumineuses en fin de saison. Les jeunes mâles et femelles qui apparaîtront en juin ou juillet ne participent pas à la construction du nid. Lors des premiers froids automnaux, les mâles et femelles et la reine de la saison meurent, ainsi que les ouvrières.

Ce sont les jeunes femelles récemment fécondées qui passeront l'hiver pour constituer de nouvelles colonies.

En cas de piqûre de frelon, quelle dangerosité ?

La piqûre de cet insecte, comme celles des autres vespides est très douloureuse à cause du diamètre du dard et de la composition du venin, mais sa toxicité est en moyenne 10 fois inférieure à celle du venin d'abeille.

Ainsi, contrairement à une légende tenace qui prétend que trois piqûres seraient mortelles pour l'homme et douze suffisent à tuer un cheval, le nombre de piqûres nécessaires pour tuer un être humain adulte se situe entre cent et cent cinquante.

Le choucas

Cet oiseau de la même famille que le corbeau connaît une explosion démographique dans l'ouest de la Bretagne

Quand l'Europe se déssole que les oiseaux disparaissent de son ciel, le choucas des tours, ou corneille des clochers, lui, se développe à une vitesse impressionnante, notamment dans l'ouest de la Bretagne. À tel point que cette année encore, l'oiseau est dans le viseur des autorités.

Le volatile d'une trentaine de centimètres, de la famille des corvidés – comme son cousin le corbeau –, a vu sa population

exploser en l'espace de quelques années : à Quimperlé, dans le Finistère, on dénombrait 360 nids de cheminée il y a dix ans, 550 il y a six ans, et probablement 700 aujourd'hui. L'espèce commencerait même à proliférer de manière inquiétante en Normandie et en Vendée notamment.

Vous pouvez solliciter l'association des chasseurs de Tréglamus qui pourra intervenir sur les zones de nidification.



sarl **LE VERGER**
Paysagiste

Bureau d'études
Création de Jardin
Entretien de jardin

Z.A. de Maudéz
22 540 PEDERNEC
02 96 44 71 55
le-verger.paysagiste@wanadoo.fr

ARTISAN MAÇON
Le Bihan Cédric

Agrandissement
Mur en pierres
Joint à la chaux
Création d'ouverture

06 66 53 28 82
02 96 43 16 12
lebihan.cedric@hotmail.com

1, Parc Min Guen
22540 Tréglamus

ENVIRONNEMENT

Plantes
Invasives

AVIS DE RECHERCHE EN BRETAGNE

4 PLANTES INVASIVES
DANGEREUSES POUR MA SANTÉ
COMMENT LES RECONNAÎTRE ?
QUE FAUT-IL FAIRE ?



L'AMBROISIE
À FEUILLES D'ARMOISE



LE RAISIN D'AMÉRIQUE



LA BERCE DU CAUCASE



LE DATURA STRAMOINE

**Ne laissez pas ces plantes
s'installer près de chez vous !**

Déclarer chaque observation :

1. Je prends une photo ;
2. Je localise très précisément sur une carte ;
3. J'envoie les informations par e-mail au référent (coordonnées ci-dessous) pour qu'il confirme l'identité de la plante.

**Ne pas semer ou planter
Ne pas disséminer**

CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT

JDC - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Une obligation pour tous les jeunes

La journée défense et citoyenneté s'inscrit dans une démarche civique qui se déroule en trois parties :

La première phase passe par un enseignement obligatoire en classes de troisième et de première portant sur l'organisation de la défense nationale et européenne.

La deuxième étape concerne les jeunes âgés de 16 ans, qui doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Il faut se munir de sa carte d'identité, de son passeport en cours de validité ou du livret de famille et, en cas de naissance à l'étranger, d'un document prouvant la nationalité française. La mairie remet une attestation de recensement.

Ensuite vous recevrez une convocation pour participer à journée défense et citoyenneté qui est la dernière phase.

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen").

Convocation

Vous recevez une convocation écrite vous indiquant la date de votre JDC entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire.

Si vous devenez Français entre 18 et 25 ans, vous recevez la convocation dans les 3 mois qui suivent votre recensement.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de votre JDC.

Votre participation à la JDC est obligatoire.

Si la date ou le lieu ne vous convient pas, vous pouvez demander à votre centre du service national (CSN) d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande écrite doit parvenir au CSN au plus tard dans les 15 jours

qui suivent la date à laquelle vous avez reçu l'ordre de convocation.

Enseignements

Au cours de cette demi-journée, vous recevez :

- Des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale, et sur les différentes formes d'engagement
- un enseignement sur le civisme, sur la base de la **charte des droits et devoirs du citoyen français**
- une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple

Vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.

Délivrance du certificat

À la fin de la journée, il vous est remis un certificat de participation à la JDC ou une **notification** d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption.

Droits et obligations après la JDC

Déclarer un changement de situation

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre centre du service national de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée.
- Changement de situation familiale
- Changement de situation professionnelle

Avant de s'inscrire aux examens, concours, permis de conduire

Pour vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif soumis au contrôle de l'autorité publique française, vous devez présenter :

- Avant 18 ans : votre attestation de recensement ou une attestation de situation administrative (en cas de perte ou de vol) ou, si vous l'avez déjà, votre certificat individuel de participation à la JDC ou votre attestation individuelle d'exemption à la JDC
- De 18 à 24 ans : un document prouvant votre situation concernant la JDC. Il peut s'agir de votre certificat individuel de participation à la JDC ou de votre attestation individuelle d'exemption à la JDC, ou d'une attestation provisoire (en cas d'attente de la convocation à la JDC), ou d'une attestation de situation administrative (en cas de perte ou de vol).
- À partir de 25 ans : vous n'avez pas à fournir de justificatif

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire en France, vous devez présenter :

- Avant 17 ans : vous n'avez pas à fournir de justificatif
- De 17 à 24 ans : vous devez présenter un document prouvant votre situation concernant la JDC. Il peut s'agir de votre certificat individuel de participation à la JDC, ou de votre attestation individuelle d'exemption à la JDC, ou d'une attestation provisoire (en cas d'attente de la convocation à la JDC), ou d'une attestation de situation administrative (en cas de perte ou de vol)
- À partir de 25 ans : vous n'avez pas à fournir de justificatif

Ecole de Tréglamus

L'école primaire publique a entamé l'année scolaire 2020/2021 avec un effectif stable par rapport à l'année passée. 86 élèves fréquentent l'école actuellement. De nouvelles arrivées sont prévues prochainement.



Quotidiennement, Mme Elodie KERHERVE et Mme Adèle ANTHOINE assurent l'accueil des enfants en garderie, à la salle multifonctions, ainsi que l'accompagnement des plus jeunes à la cantine, avec Mme Véronique TEURNIER. Les repas sont assurés par Mme Laila DERRIEN.

Nous tenons à saluer ici Mme Jeannine LE GALL, qui a travaillé pendant de longues années au sein de l'école. Elle a pris sa retraite en juin dernier. Nous avons tous apprécié son professionnalisme et lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie.

L'équipe enseignante et communale fonctionne en cohérence et en confiance. Les échanges sont permanents au sein de l'école. Le professionnalisme et la bienveillance de tous garantissent le meilleur accueil possible pour les élèves et leurs familles.

L'organisation et le dimensionnement à

taille humaine de l'école permettent aux enfants de s'épanouir dans un climat de confiance et de travail. Depuis décembre 2019, nous avons emménagé dans la partie « élémentaire » du groupe scolaire et bénéficions donc de conditions de travail optimales. Les travaux du pôle « maternelle » vont aboutir sous peu pour le plus grand plaisir de tous.

Les élèves de l'école prennent part à de nombreux projets. Ceux-ci font partie intégrante de l'enseignement et permettent à chaque élève de faire des découvertes, des rencontres ou de se dépasser. Ils sont essentiels dans la pédagogie des enseignants. La plupart de ces projets se font d'ailleurs au niveau de l'école, pour toutes les classes, avec des déclinaisons pour chaque âge. C'est la grande force de l'école : fonctionner en cohérence et en continuité. Les thèmes retenus par l'école sont le sport, la culture, les sciences et l'environnement.

- 23 élèves sont scolarisés dans la classe de toute petite section, petite section et grande section. Ils sont accueillis par Mme Audrey CONNAN (enseignante) et Mme Véronique TEURNIER (ATSEM).
- 22 élèves font partie de la classe de MS – CP. Les élèves sont encadrés par Mme Delphine NEDELEC (enseignante et directrice), déchargée le mardi par Mme Tiphaine GAUTIER et par Mmes Constance HUET et Elodie KERHERVE (ATSEM).
- 19 élèves sont dans la classe de CE1 – CE2. Ils sont encadrés par Mme Karine LE ROY (nouvellement nommée) et Mme Stéphanie BRIAND (accompagnement d'élèves), le matin.
- 22 élèves font partie de la classe de CM1 – CM2, encadrée par Mr Franck MORICE (enseignant) et Mme Stéphanie BRIAND (accompagnement d'élèves).

Durant cette année particulière (confinement, restrictions...), les projets initialement prévus n'ont pas tous pu voir le jour. Quelques-uns ont tout de même été menés à bien grâce aux actions organisées par les parents impliqués au sein de l'amicale laïque, et au soutien de la mairie.



"Séance d'EPS"
Classe de CP à Tréglamus en septembre 2020



Le début d'année 2019/2020 avait été riche en projets.

Rencontre USEP
"Jeux d'opposition"
à Tréglamus en mars 2020

- Cycle Natation à la Piscine de Guingamp pour les élèves du CP au CM2,
- Sorties cinéma pour les classes du CP au CM2 (2 séances ont eu lieu),
- Rencontres USEP (sport scolaire) : jeux d'opposition (maternelle), cross et kinball (du CP au CM2), ... et prêt de matériel,
- Participation de certains élèves de l'école au cross de l'AS Bégard,
- Sortie à la ferme pédagogique de Pont-Melvez pour les plus jeunes,
- Intervention de Nelly Henry auprès des élèves de GS par le biais de l'association Lire et Faire Lire,
- Accueil des classes à la Bibliothèque municipale par Mmes Ruchon et Henry que nous remercions,
- Interventions (3 ateliers par classe) de la Ludothèque à l'école,
- Correspondance avec l'école de Cavan (CM)
- Projet « Cirque à l'école » pour les CM. Les élèves ont pu bénéficier de nombreuses interventions d'artistes et de techniciens pour mieux se projeter dans la peau d'un circassien. Une artiste a même accompagné la classe dans la construction de son spectacle qui devait monter sur scène à Lannion en avril dernier. Le projet n'ayant pu aboutir à cause de l'épidémie est reconduit en 2021,
- Spectacle de Noël de la Compagnie Liratouva offert par l'Amicale Laïque et goûter de Noël offert par la municipalité,
- Spectacle « Lucine et Malo » de la Compagnie Les Trois Chardons en février.
- Participation des élèves de CM aux cérémonies du 11 novembre.

Les élèves de CE et CM ont également pu se rendre une fois au cinéma.

Le cycle Natation a pu, lui aussi, être réalisé en totalité pour la classe de CE1-CE2.



Quant aux projets non aboutis l'année passée, ils sont évidemment reportés sur cette année. D'autres viennent compléter la liste :

- Initiation au tennis (du CP au CM2),
- Projet Voile (CM),
- Sortie Vélo (CM),
- Cinéma, 1 séance par trimestre (toutes les classes),
- Sortie au zoo (Maternelle/CP),
- Spectacle de la Compagnie des Trois Chardons (jusqu'au CE),
- Projet Musique avec un intervenant de l'école de musique de Guingamp (toutes les classes),
- Cycle Culture Bretonne avec l'association Ti Ar Vro de Cavan (toutes les classes),
- Classe de découvertes « Langues, culture et patrimoine » (CM, fin juin).



Cirque à l'école pour les CM1-CM2 à Tréglamus en mars 2020



Spectacle "Lucine et Malo" à Tréglamus en février 2020

Sur ce début d'année scolaire, malgré les contraintes, l'équipe enseignante a pu organiser, grâce au concours des services techniques, un parcours de cross qui a permis aux élèves, du CP au CM2, de se dépasser.

Départ du cross pour la classe de CM1-CM2 à Tréglamus en novembre 2020



Séance de natation à la piscine de Guingamp pour les CE1-CE2



Nous espérons que l'évolution du contexte sanitaire nous permettra de mener à bien tous ces projets. Les acteurs de l'école (enseignants, personnel, élus, parents et enfants) peuvent être fiers de tous ces projets et de ces réalisations. Ils sont l'illustration d'un dynamisme et d'un engagement de tous au bénéfice des enfants de la commune. C'est, à n'en pas douter, l'un des points forts de la commune.

Pour conclure, nous invitons les parents qui souhaitent inscrire leur enfant en septembre 2021 à venir nous rencontrer, afin de leur faire découvrir les richesses de notre école.

DÉPART EN RETRAITE

Jeannine LE GALL

Jeannine a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2020 après 13 années passées au sein de notre collectivité. Jeannine est arrivée le 1^{er} janvier 2007 en tant que stagiaire et titularisée l'année suivante. Sa rigueur, sa disponibilité, sa gentillesse, sa fidélité, son sens du travail en équipe, son honnêteté, sa conscience professionnelle, faisaient partie de ses qualités reconnues. Jeannine avait pour fonction, le nettoyage des locaux communaux et l'aide à la cuisine avec sa collègue et complice Laïla.

Très appréciée des ses collègues, c'est avec un pincement au cœur qu'elle a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2020.

Le maire et le conseil municipal lui souhaitent une belle et heureuse retraite entourée de son époux Jean-Jacques, de ses enfants et ses petits-enfants.



DOYENNES

Madeleine DANIEL et Jeannette BOTREL

VISITE AUX AÎNÉS

Soucieux de la situation difficile de nos aînés en ces temps de confinement, le maire et les membres de la commission sociale se sont réunis pour étudier la possibilité de leur rendre visite à l'approche des fêtes de fin d'année. Ce devait être un moment de partage, de convivialité et d'échange mais la commission a décidé à l'unanimité de ne pas se rendre au domicile de nos aînés afin de ne pas les exposer au moindre risque de contamination de la Covid 19.

En espérant tous que les conditions sanitaires s'améliorent et retrouver un semblant de normalité, nous vous souhaitons à tous et à toutes une meilleure année. Prenez bien soin de vous.



Notre doyenne Madeleine Daniel née le 6 septembre 1922 s'est éteinte à l'âge de 98 ans. Elle épouse Lucien DANIEL en décembre 1944. Le couple habite à Kermadec jusqu'en

1975, puis rejoint le village de Traou-ker. Neuf enfants sont nés de leur union, 2 garçons et 7 filles. Pour des raisons de santé Madeleine rejoint le foyer logement de Bourbriac en 2011 où elle avait le plaisir de recevoir ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute la famille. Après le décès de Madeleine, notre nouvelle doyenne fut pendant quelques semaines Jeannette BOTREL âgée de 97 ans.



Jeannette BOTREL est née le 10 septembre 1922 à Tréglamus. Elle épouse Jean BOTREL en 1946. De leur union est née Marie-Françoise leur fille. Jeannette et Jean ont effectué leur carrière au lycée Notre-Dame de Guingamp. Au décès de son mari en 2013, Jeannette rejoint la maison de retraite les « Beau-Chêne » à Saint-Agathon. Jeannette s'est éteinte le 9 novembre 2020. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

Terrassement - Maçonnerie

Z.A. de Keranfeullen

TREGLAMUS

Tél. 02 96 43 17 85



Réhabilitation du groupe scolaire



TRAVAUX

La réhabilitation du groupe scolaire

est enfin terminée après 25 mois de travaux. Quelques finitions extérieures seront réalisées avant la fin des vacances scolaires de février. Les élèves ont pu intégrer les nouveaux locaux mardi 19 janvier. Une réflexion sur l'attribution d'un nom à l'école sera engagée entre les enseignants, les élèves et le conseil municipal. L'inauguration du groupe scolaire sera envisagée quand les conditions sanitaires le permettront.

La municipalité tient à remercier les riverains, les enseignants, les élèves, les parents d'élèves et le personnel communal pour leur patience et la gêne occasionnée pendant ces deux années.





PLUI

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Gelé pour cause de Covid et d'élections, l'adoption du PLUI se fera entre juin 2022 et début 2023.

La communauté d'Agglomération est engagée depuis deux ans dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document va permettre de définir la stratégie de développement et d'organisation du territoire intercommunal, ainsi que les règles générales d'utilisation des sols pour les 10 prochaines années.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a fait l'objet d'un débat en Conseil d'Agglomération le 30 septembre 2019. Il a ensuite été présenté en Conseil Municipal le 19 novembre. Fai-

sant directement suite à la phase d'élaboration du Diagnostic de territoire, le PADD constitue la vision d'aménagement que les élus communautaires souhaitent donner au territoire intercommunal pour les 10 prochaines années. Il met l'accent notamment sur la protection environnementale, la sobriété foncière, la préservation du cadre de vie et la préservation de la biodiversité.

Pièce essentielle du PLU-i, le PADD va permettre de préciser dans les prochains mois un zonage délimitant notamment, les secteurs constructibles, les espaces

préservés, ceux dédiés à l'agriculture, ou encore ceux utiles à la promotion économique du territoire. Chacun des secteurs identifiés sera assorti de dispositions réglementaires clarifiant les possibilités offertes en matière d'urbanisme de la zone. Vous pouvez vous tenir informés de l'état d'avancement du PLU-i en consultant le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération. Une adresse mail est également à votre disposition dans le cadre de la concertation publique, n'hésitez pas à faire part de vos questions : plui@guingamp-paimpol.bzh.

VOIRIE

Lotissement de Park Huellan

Le dernier lot restant disponible dans le lotissement de Park Huellan a été bâti durant l'année. L'enrobé réalisé début décembre par l'entreprise Colas pour un montant de 29 000€ permet de clore l'aménagement de ce lotissement.

Ces travaux concernent l'enrobage de la voirie, des trottoirs ainsi qu'une liaison douce (sentier de 1,30 m) reliant la rue de Croas Lein (rue de l'école).

Par ailleurs, durant une semaine, des travaux de curage, d'arasement des accotements ont été effectués début novembre.



FIBRE OPTIQUE

Déploiement très haut débit fibre optique Le 10 décembre 20

Arrivée de la fibre optique à Tréglamus : les détails pratiques
Raccorder l'ensemble du territoire breton à la fibre optique : telle est l'ambition du projet Bretagne Très Haut Débit. Ce chantier titanesque se déroule actuellement dans la région. Explications :
Financé par les Intercommunalités, les Départements, la Région, l'État et l'Union Européenne, le projet Bretagne Très Haut Débit vise à déployer un réseau à très haut débit, via la fibre optique, en Bretagne à l'horizon 2026.

Cette initiative publique intervient en

complément de l'action des opérateurs (Orange et SFR) qui déploient sur leurs fonds propres la fibre optique dans les grandes villes ou agglomérations bretonnes (Métropoles de Brest et de Rennes, Agglomérations de Quimper, Lorient, St-Brieuc, Vannes, St-Malo, et Villes de Fougères, Vitré, Guingamp, Douarnenez, Concarneau, Morlaix...), soit environ 10% du territoire breton. Les 90% restants sont concernés par le projet Bretagne Très Haut Débit.

Les collectivités bretonnes ont confié ce projet à Mégalis Bretagne, qui en assure la maîtrise d'ouvrage.



Trois phases de déploiement

Le projet Bretagne Très Haut Débit est réparti en trois phases :

- Phase 1 : 2016 -2020 où 240 000 locaux seront raccordables
- Phase 2 : 2020 – 2023 où 400 000 locaux seront raccordables
- Phase 3 : 2023 – 2026 où 600 000 locaux seront raccordables.

D'ores-et-déjà, 70 000 prises sont construites dans la Région. La montée en puissance des entreprises permettra d'industrialiser et d'accélérer le déploiement.

Serais-je concerné par les déploiements ?

L'ensemble des bretons seront raccordables à la fibre optique en 2026. Le début de la commercialisation est attendu à Tréglamus pour fin 2021.

Les travaux de déploiement ont d'ailleurs débuté dans la commune. Ils se poursuivront tout au long de l'année.



Pourquoi la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie d'avenir permettant de délivrer des débits aujourd'hui 5 à 100 fois supérieurs à la technologie cuivre actuelle (le réseau téléphonique). En effet, cette dernière est soumise à des contraintes ne permettant pas d'assurer un très haut débit (supérieur ou égal à 30 Mb/s) pour tous.

Très concrètement, cela signifie que pour pouvoir télécharger un film, il faut environ 20 secondes. De même, pour l'envoi de 100 photos, il faut compter 12 secondes (contre 8 à 38 minutes avec le réseau cuivre actuel).



Que devrais-je payer ?

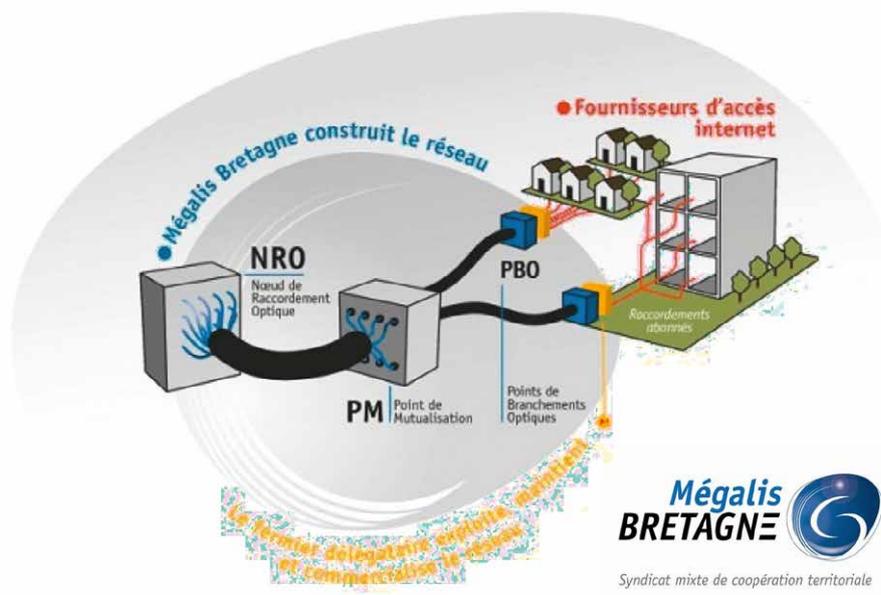
Mégalis Bretagne construit le réseau de fibre optique jusqu'à un boîtier situé près des habitations, appelé point de branchement optique. Charge ensuite à chaque propriétaire intéressé de démarcher un fournisseur d'accès à internet (FAI) afin de conclure un contrat.

Un technicien mandaté par le FAI viendra raccorder le domicile à partir de ce petit boîtier. En fonction de sa politique commerciale, l'entreprise pourra ou non vous facturer les frais de raccordement (jusqu'à 150€). Vous pourrez ensuite naviguer sur internet avec un accès au très haut débit moyennant un abonnement mensuel de 2€ à 3€ plus cher qu'un abonnement classique ADSL.

Comment la fibre arrive à mon domicile / mon entreprise ?

Pour chaque zone concernée, Mégalis Bretagne déploie la fibre optique :

- En desservant, à partir des nœuds prin-



cipaux de réseau (NRO), des points de mutualisation (PM) ; ce que l'on appelle le transport optique ;

- En desservant, depuis les points de mutualisation, des points de branchement (PBO) situés dans les parties communes des immeubles ou à proximité immédiate des locaux (pour les logements individuels) ; ce que l'on appelle la distribution optique.

La construction du nouveau réseau comprend :

- Une phase d'étude qui consiste en un décompte des locaux concernés à travers un relevé de boîtes aux lettres ; le tracé et le calibrage du réseau ; l'identification des infrastructures mobilisables ; l'étude d'exécution - chiffrage ;
- Une phase de travaux, qui consiste en le déploiement de la fibre optique à proprement parler, en mobilisant au maximum les infrastructures existantes, aériennes ou souterraines.

Un déploiement rapide : l'implication de tous est nécessaire, notamment pour élaguer

La fibre optique arrive à Tréglamus : l'élagage est indispensable à son déploiement !

Le réseau fibre optique ne peut être enfoui partout. Il peut ainsi être déployé sur des poteaux ou bien sur certaines façades. La

pose de fibre optique sur des poteaux nécessite de la part des propriétaires d'arbres jouxtant ce réseau un élagage régulier. Si des branches empêchent le tirage de câbles optiques, c'est souvent plusieurs dizaines de foyers qui ne pourront bénéficier du très haut débit.

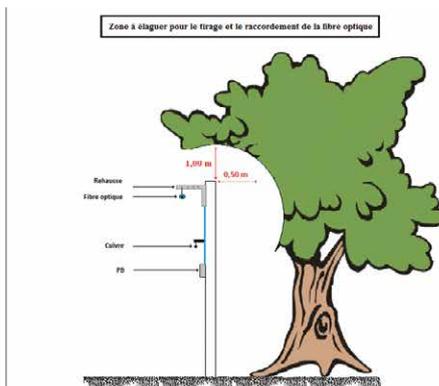
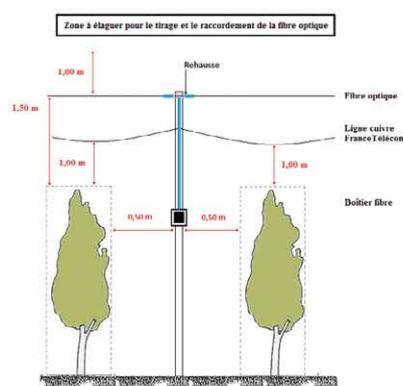
La loi Chassaing du 07 octobre 2016 et la loi ELAN du 24 novembre 2018 prévoient qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication existantes ou qui seront créées.

En cas de non-respect de ces obligations, le déploiement sera gelé.

Qui doit élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

Le réseau câble cheminera également parfois sur des façades, la plupart du temps en parallèle du réseau téléphonique existant. Cette situation est la plus souvent rencontrée dans les bourgs. Cette pose de câbles n'est réalisée qu'après accord des propriétaires. Certains refus peuvent également entraîner le gel du déploiement de la fibre dans tout un quartier.



ETAT CIVIL 2020

Naissances

- TREHIOU Léo**
né le 28/01/2020
- THOUÉLIN Solal Joao**
né le 08/02/2020
- LE VAILLANT Juliette**
née le 16/02/2020
- GUILLOU Logan Pierre Michel**
né le 20/03/2020
- KÉRAVIS Lino**
né le 31/03/2020
- LE PEUCH ROPARS Zia**
née le 19/06/2020
- DERRIENNIC Margaux**
née le 11/08/2020
- MAZEVET Azilis**
née le 15/08/2020
- GARLANTEZEC Nora**
née le 23/09/2020
- FOURNIER Malonn Corentin**
né le 08/10/2020
- LAMPER Charlène**
née le 17/10/2020
- HOURON Loïs Jean-Michel Loïc Cédric**
né le 08/11/2020
- VERRIER Victoire Lilwenn Daniëla**
née le 08/12/2020
- Le BIHAN Axel**
né le 23/12/20
- LE BONNIEC Mylan**
né le 24/12/20

Décès

- MENGUY Veuve LE BRUN**
Denise Hélène Emilienne
27/02/2020
- JULOU Épouse GUÉGAN**
Annick Pierrette Marie Christine
19/03/2020
- GESTIN Pascal Jean Marie**
15/04/2020
- LE NEVEZ Albert Jean Marie**
09/05/2020
- BOSIO Ferdinand Marc**
01/08/2020
- MENGUY Jean Yvon**
15/11/2020
- BELLE C Veuve RENAULT Marie Anne**
25/11/2020
- BORNET Eugène Toussaint**
28/11/2020
- OLLIVO Louis**
26/12/20

PACS

Signature de 7 PACS en 2020

URBANISME

Permis de construire accordés :

- **COATRIEUX Damien** : Démolition et rénovation d'un garage
- **DECOSSE Thibaut** : Construction d'une maison individuelle
- **LE PARC Yves** : Extension de la maison existante
- **CADIOU Frédéric** : Construction d'une maison individuelle
- **HERVIOU Mathieu** : Construction d'un bâtiment agricole
- **COSSIN Antoine et SANCE Stéphanie** : Construction d'un garage
- **SAUX Clémentine et RIVOALLAND Jérémie** : Construction d'une maison individuelle
- **LE BONNIEC Christophe** : Création d'un carport
- **STEUNOU Julie et ADAM Mathieu** : Construction d'une maison individuelle
- **BENECH Thomas** : Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables :

- **KERAVIS Mickaël** : Agrandissement d'une ouverture en pignon
- **PEILLET Éric** : Construction d'une véranda
- **RAISON Rosalie** : Stationnement d'une caravane
- **GARLANTEZEC Romain et SAMSON Naoëlle** : Installation d'une clôture
- **FOURNIER Quentin** : Installation d'une clôture
- **PLOUHINEC Yoann** : Remplacement de 3 velux et création de 4 velux
- **NEDELLEC Marianne** : Construction d'un muret et d'un abri de jardin
- **MERRER Pascal et MILON Johanna** : Création d'huisseries
- **LEVASSEUR Tremeur** : Construction d'un muret
- **MAHE Laurent et LE DRUILLENNEC Marie-Louise** : Remplacement d'une fenêtre en fenêtre de toit. Remplacement des ardoises par du zinc. Création de fenêtres de toit et d'une porte-fenêtre
- **COLAS Dylan** : Création d'une fenêtre de toit

Permis de démolir accordé :

- **COLAS Dylan** : Démolition d'une maison

LES TARIFS COMMUNAUX

Location salle multifonctions

	TARIF COMMUNE	TARIF EXTERIEUR
Salle avec cuisine		
1 Repas	220 €	360 €
1 Repas salle+Restaurant scolaire (hors période scolaire)	300 €	480 €
Repas supplémentaire (1 repas)	75 €	125 €
Salle sans cuisine		
Buffet – 1 repas	150 €	250 €
Repas supplémentaire	75 €	125 €
Apéritif	150 €	150 €
Réunion assemblée générale		150 €
Café obsèques	50 €	75 €
Bal-Fest Noz	150 €	250 €
Caution	220 €	360 €
Chauffage	35 €	35 €

Concession cimetière et columbarium

	Durée 15 ans	Durée 30 ans
COLUMBARIUM	250 €	300 €
CONCESSION CIMETIERE	50 €	100 €

Cantine municipale

REPAS ENFANT	2.40 €
REPAS 3 ^{ème} enfant (Tarif dégressif)	1.95 €
FORFAIT MENSUEL (goûter du matin)	2.94 €
REPAS ENSEIGNANT	4.15 €
REPAS PERSONNEL	2.92 €

Garderie municipale

La ½ heure	0.70 €
L'heure	1.40 €
Si QF inférieur ou égal à 592 €	
La ½ heure	0.40 €
L'heure	0.80 €

Bibliothèque

Abonnement annuel	8 €
-------------------	-----

Le conseil municipal précise que les associations bénéficieront de 4 locations annuelles gratuites ; au-delà les locations seront payantes.

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - BARDAGE - RAMONAGE

Sylvain
PICHOIRON
COUVERTURE

3 Pen An Hoat 22540 TRÉGLAMUS
02.96.38.31.72 - 06.79.68.88.48
s.pichouiron@hotmail.fr

CHAMBRES D'HÔTES
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Maryvonne Troel

33 PEN AN HOAT
22540 TRÉGLAMUS
Mail : patrick.troel@orange.fr
TÉL : 02 96 92 02 93 - 06 77 14 51 82

AXEO VELO

Parce que les modes doux, et particulièrement le vélo, sont une part essentielle des déplacements d'aujourd'hui et de demain, qu'il s'agisse de déplacements utilitaires (domicile-travail) ou de loisirs, Guingamp-Paimpol Agglomération créée Axéo vélo : une offre de transport pour des déplacements à petits prix ! Pour découvrir les avantages des trajets en vélo, testez les vélos à assistance électrique pour une durée maximum de 12 mois !

150 vélos seront mis à disposition des résidents des 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération ainsi que des personnes qui y travaillent.

- 1 mois d'abonnement : 30 €
- 1 mois d'abonnement Axéo vélo + Axéo bus : 34 €

> *Votre abonnement pris en charge par votre employeur. L'abonnement est éligible au remboursement des frais de transport à hauteur minimale de 50% par votre employeur. Une facture vous sera fournie et vous servira de justificatif pour les démarches. Renseignez-vous auprès de votre employeur.*

Conditions d'inscription :

- Avoir plus de 18 ans
- Habiter ou travailler sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération (une



- Déposer un dépôt de garantie de 800 € (non prélevé)

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou justificatif employeur
- Une attestation de responsabilité civile étendue pour la location de VAE
- Un Relevé d'Identité Bancaire ac-

compagné d'un mandat de prélèvement SEPA pour le dépôt de garantie

Pré-réservez votre vélo à assistance électrique

sur <https://www.axeo.bzh/se-deplacer/axeo-velo/> Axéo vélo prendra contact avec vous pour fixer les modalités de mise à disposition du vélo.

AxoBus

NOUVEAU !

Mon bus à la demande dessert ma commune !



- J'appelle, Allô Axéo ?
- Je réserve, C'est quand qu'on va où ?
- Axéo bus + vient me chercher ! Chez moi !
- A destination, Je fais ce qui me plaît !
- Et zou, je rentre chez moi avec Axéo bus +

TOUJOURS PLUS DE SERVICES AVEC

axéo+ allo axéo
02 96 68 00 08

SERVICE GRATUIT - 1800 400000



Pour moi & pour tous !

Axéo bus + vient me chercher chez moi à :

BEGARD, BELLE-ISLE-EN-TERRE, KERMOROCH, LANDEBAERON, LOC-ENVEL, LOUARGAT, PEDERNEC, SAINT-LAURENT, SQUIFFIEC, TREGLAMUS, TREGONNEAU



Pour aller à :

- ⊗ BELLE-ISLE-EN-TERRE, LE MERCREDI MATIN
- ⊗ GUINGAMP, LE MERCREDI ET LE SAMEDI
- ⊗ LOUARGAT, LE JEUDI MATIN
- ⊗ BEGARD, LE VENDREDI MATIN

... et Axéo bus + me ramène à la maison

➤ d'informations auprès de votre mairie & sur [axeo.bzh](https://www.axeo.bzh)

TOUJOURS PLUS DE SERVICES AVEC

axéo+ allo axéo
02 96 68 00 08

SERVICE GRATUIT - 1800 400000

HABITAT

Des aides pour améliorer votre habitat

Afin d'accompagner les particuliers dans la rénovation ou l'adaptation de leur logement, Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé en juin 2018 un programme d'intérêt général, « Énergie & Adaptation ». En amont des travaux, le Centre de Développement de l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT), opérateur pour l'agglomération, vous conseille pour faire les bons choix et vous aide à financer votre projet.

Accessible aux propriétaires occupants comme aux propriétaires bailleurs, le programme « Énergie & Adaptation » a pour principaux objectifs de réduire la facture énergétique des ménages, de lutter contre le mal-logement et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Véritable opportunité pour engager des travaux de qualité, « Énergie & Adaptation » s'inscrit dans la politique environnementale et sociale de l'agglomération. Son ambition est de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le chauffage mais aussi de valoriser l'offre de logement existante pour limiter l'étalement urbain.

Pourquoi pas vous ?

Près de 1000 ménages ont contacté le Centre de Développement de l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT), 70 % d'entre eux sont éligibles au programme.

300 propriétaires ont ainsi bénéficié d'une subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et de l'agglomération, d'une prime « Habiter Mieux », voire de l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et d'aides des caisses de retraite. Ces financements, cumulables avec le crédit d'impôt, peuvent régulièrement dépasser 50 % du budget

global des travaux, selon les cas.

Et vous, quel est votre projet ?

- **Pour faire des économies d'énergie et améliorer votre confort** : réalisez des travaux d'isolation, changez votre chaudière, remplacez vos menuiseries ou installez une VMC...
- **Pour adapter votre lieu de vie et préserver votre autonomie** : aménagez votre cuisine ou votre salle de bain, faites installer une douche à l'italienne avec un siège mural, optez pour des volets automatisés ou un sol antidérapant...

Quelles sont les conditions pour être éligible au programme « Énergie & Adaptation » ?

- Votre logement doit avoir plus de 15 ans.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier.
- Les travaux doivent être réalisés par des artisans qualifiés RGE (Reconnus Garants de l'Environnement).

Comment se faire accompagner gratuitement ?

- Vérifiez votre éligibilité auprès du CDHAT par téléphone au 02 96 01 51 91.
- Prenez rendez-vous pour un diagnostic et des conseils techniques à domicile.
- Étudiez les devis avec le CDHAT, puis engagez les travaux.
- Transmettez les factures au CDHAT qui vous informera du paiement des subventions.

AMBASSADEURS DE PRÉVENTION

Ils vont vérifier le contenu de vos bacs jaunes

Si un inconnu vérifie le contenu de vos poubelles, ne soyez pas surpris. Depuis le mois d'octobre 2018, trois agents du SMITRED Ouest d'Armor sensibilisent et informent l'ensemble des habitants du territoire directement en porte-à-porte.

En partenariat avec les agents de collecte des collectivités adhérentes, ils se déplacent chez les habitants afin de mener leur mission de contrôle qualité. Des sacs poubelles noirs, normalement destinés aux ordures ménagères, sont encore déposés dans les bacs jaunes ainsi que des déchets indésirables. Il est important de ne pas oublier qu'il y a des hommes derrière le centre de tri. Ils ont les mains

dans les déchets. En cas de blessure ou piqûre, ils sont systématiquement transportés à l'hôpital.

Si leur objectif principal est de faire diminuer les erreurs de tri et d'améliorer ainsi la qualité du geste de tri, ils sont également à l'écoute des citoyens rencontrés et proposent des solutions aux éventuels problèmes de collecte.

Aujourd'hui, dans l'Ouest des Côtes d'Armor, les habitants trient beaucoup et il est dorénavant nécessaire de trier mieux.

En effet, un mauvais tri se traduit par un coût supplémentaire pour l'habitant. Une baisse de la qualité du tri induit des dimi-

Les permanences du CDHAT

Le CDHAT tient des permanences mensuelles gratuites et sans rendez-vous sur le territoire de l'agglomération pour vous informer et vous accompagner.

Bégard

4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h
Centre médico-social
1 rue du dispensaire

Belle-Isle-en-Terre

3^{ème} mardi du mois de 10h à 12h Site de l'agglomération
15 rue Crec'h Uguen

Bourbriac

1^{er} jeudi du mois de 14h à 15h30 Site de l'agglomération
1 rue de Tournemine

Callac

2^{ème} mardi du mois de 10h à 12h Site de l'agglomération
ZA de Kerguignou

Guingamp

1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h Mairie
1 rue du Champ au Roy

Plourivo

2^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30
Maison de l'agglomération
2 rue Lagadec

Pontrioux

2^{ème} jeudi du mois de 11h à 12h30
Site de l'agglomération
Rue de Kérémarc'h

Renseignements

CDHAT

Tél. 02 96 01 51 91

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



nutions sur les soutiens financiers. Cela a donc des conséquences sur l'ensemble de la population qui va être impactée à travers la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Odours Ménagères). Grâce aux extensions des consignes de tri en place depuis 2011 et aux bonnes performances de tri d'aujourd'hui, le SMITRED Ouest d'Armor facture aux collectivités adhérentes 530 000 euro en moins par an. Il serait dommage que les choses s'inversent.

La Quantité, c'est bien et la Qualité c'est mieux

SERVICE PUBLIC

Demande de carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1580>

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Les mairies les plus proches équipées sont :

- Guingamp
- Bégard
- Callac

Le décret n°2013-1188 du 18 décembre 2013 a modifié à compter du 1er janvier 2014 la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité (CNI) délivrées aux personnes majeures.

La durée d'une CNI est désormais de 15 ans pour les majeurs et de 10 ans pour les mineurs et cet allongement de 5 ans concerne :

- Les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014
- Les CNI délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 aux personnes majeures à la date de délivrance.
- Pour ces dernières, aucune démarche particulière n'est nécessaire, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.
- La carte nationale d'identité est gratuite si restitution de l'ancienne carte.

Présence obligatoire du titulaire (majeur ou mineur) au dépôt de la demande
À savoir :

- La durée d'un rendez-vous est de 20 minutes environ.
 - Chaque demande de carte d'identité ou de passeport doit faire l'objet d'une demande spécifique.
 - **Merci de vous présenter 10 minutes avant l'horaire confirmé de votre rendez-vous. Si vous vous présentez en retard à votre rendez-vous, celui-ci pourrait être reporté à une date ultérieure.**
 - Les dépôts de demande de carte d'identité et de passeport se font exclusivement sur rendez-vous, via cette plateforme ou par téléphone.
 - **Assurez-vous d'avoir un dossier complet lors de votre rendez-vous (voir ci-dessous). Tout dossier incomplet entraînera un nouveau rendez-vous.**
- Liste des pièces à fournir
- **Le formulaire de demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)**
ce formulaire est disponible en ligne ou il peut être complété avec l'agent le jour du rendez-vous. **Vous devez connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur.**
 - **Deux photos d'identités récentes** normalisées
 - Si vous ne possédez pas encore de CNI ou de passeport (**première demande**), ou **que votre CNI ou votre passeport a expiré depuis plus de 5 ans** : copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois au moment du dépôt de la demande.
 - **Si vous avez perdu votre CNI ou qu'on vous l'a volée.**
 - La copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois au moment du dépôt de la demande
 - Une déclaration de perte ou une déclaration de vol
 - Un timbre fiscal de 25 €
 - **Pour un renouvellement**, (CNI ou passeport en cours de validité), le présenter lors de votre rendez-vous
 - **Justificatif de domicile récent en original** (avis d'imposition, facture d'énergie ou de télécommunication **de moins d'un an...**). Celui-ci doit être impérativement au nom du demandeur et se rapporter au domicile. Les personnes mariées ou pacées peuvent produire un justificatif au nom du conjoint.
 - **Pour les personnes majeures hébergées**, justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d'un an, une copie de sa pièce d'identité et une attestation datée manuscrite de l'hébergeant démontrant un hébergement stable de plus de trois mois.
 - **Pour les enfants en cas de garde alternée** : joindre les deux justificatifs de domicile et CNI des pères et mères, ainsi que le jugement de divorce justifiant de l'autorité parentale + l'autorisation écrite du parent non-présent pour l'établissement de la carte. Le mineur doit être accompagné par un représentant légal muni de sa pièce d'identité, exerçant l'autorité parentale.
 - **Pour les personnes veuves** Souhaitant en faire mention sur leur carte : acte de décès du conjoint.



Chris pizzas

Vente de pizzas à emporter

tous les mardis soir sur la place du bourg

06 75 53 96 75

TAXI des TROIS VERSANTS

Marie Christine & Samuel

THOMAS

02 96 45 27 76 / 06 08 77 56 37

ORDURES MÉNAGÈRES

Le calendrier des collectes

La collecte des déchets 2021

SECTEUR DE BÉGARD DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

LES JOURS DE COLLECTE

BÉGARD, SAUP TRÉZÉLAN ET GUÉNÉZAN
Lundi

BÉGARD TRÉZÉLAN ET GUÉNÉZAN
Mardi

KERMOROC'H
Vendredi

PÉDERNEC
Vendredi

SAINT-LAURENT
Mardi

SQUIFFIEC
Jeudi

TRÉGLAMUS
Mercredi

TRÉGONNEAU
Jeudi

Collecte sélective : toutes les deux semaines.
Collecte des ordures ménagères : toutes les deux semaines.

Collecte sélective : tous les emballages et tous les papiers se trient.

Ordures ménagères : les articles d'hygiène, les essuie-tout, les restes alimentaires, les petits objets, etc. doivent être dans un sac fermé.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M 35	1 V	1 L *	1 M 48
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M 22	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M 5	3 M 9	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 D	3 D	3 M 44	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M 31	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L *	5 M 18	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M 1	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M 40	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M 14	7 V	7 L	7 M 27	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M 36	8 V	8 L	8 M 49
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M 23	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M 6	10 M 10	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M 45	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M 32	11 S	11 L	11 J *	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 S	12 J	12 S	12 M	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M 2	13 S	13 S	13 M	13 J *	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M 41	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M 15	14 V	14 L	14 M *	14 V	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M 37	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M 24	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M 7	17 M 11	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 D	17 M	17 V	17 D
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M 33	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M 3	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M 42	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M 16	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 S	22 M 38	22 V	22 L	22 M 51
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M 25	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M 8	24 M 12	24 S	24 L *	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M 47	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M 34	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M 21	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M 4	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M 43	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M 17	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M 39	29 V	29 L	29 M 52
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M 26	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M 13	31 M 13	31 L	31 L	31 S	31 S	31 M	31 D	31 D	31 M	31 V

Retrouvez vos déchèteries les plus proches et les déchets acceptés au dos du calendrier. Découvrez aussi le nouvel outil HOALI pour mieux gérer vos déchets !

Les bacs doivent être présentés à la collecte, sur le domaine public en limite de chaussée, pour 6h du matin ou la veille au soir. Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

■ COLLECTE SÉLECTIVE ■ COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ■ JOURS FÉRIÉS * COLLECTE ASSURÉE LE JOUR FÉRIÉ

1^{er} janvier : la collecte des ordures ménagères est reportée au 2 janvier pour Kermoroc'h et Péderneec.

Les déchèteries les plus proches de chez vous

DÉCHÈTERIE DE BÉGARD KER AR C'HALVEZ, 02 96 45 34 42

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TOUTE L'ANNÉE	8h30-12h00 13h30-18h00	8h30-12h00 13h30-18h00	8h30-12h00 13h30-18h00		8h30-12h00 13h30-18h00	8h30-12h00 13h30-18h00

DÉCHÈTERIE DE SAINT-AGATHON 7 RUE ARGOAT, 02 96 21 20 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TOUTE L'ANNÉE	8h30-12h00 13h30-17h45	8h30-12h00 13h30-17h45	8h30-12h00 13h30-17h45	8h30-12h00 13h30-17h45	8h30-12h00 13h30-17h45	8h30-12h00 13h30-17h45

DÉCHÈTERIE DE PLOUËC-DU-TRIEUX ZALE QUINQUIZOU, 02 96 95 10 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TOUTE L'ANNÉE	9h00-12h00 13h30-17h30	9h00-12h00 13h30-17h30	9h00-12h00 13h30-17h30	9h00-12h00 13h30-17h30	9h00-12h00 13h30-17h30	9h00-12h00 13h30-17h30

PLUS D'INFOS SUR LE SITE DE L'AGGLO



PRINCIPAUX DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

- DEBRAS / GRAVIS
- PLATRE ET PLAQUES DE PLATRE
- DÉCHETS VERTS
- ENCORBRANTS
- MOBILIER
- DEEE
- BOIS
- CARTONS
- REUTILISATION RÉEMPLOI
- LAMPES
- DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)
- CARTOUCHES ENCRE
- MÉTAUX
- BATTERIES
- PILES ET ACCUMULATEURS
- VERRES
- POLYSTYRENE
- TEXTILES CHAUSSURES

En janvier 2021, découvrez un outil numérique pour mieux gérer vos déchets : HOALI

Accédez à tout moment à votre calendrier de collecte actualisé, aux consignes de tri, aux points de collecte et éco-lieux.

Le (+) : retrouvez toutes les infos de vos déchèteries (horaires, gestes de tri, ateliers).



LA CHAROLAISE

Boucherie Charcutier - Traiteur

du Pré à votre Assiette

PLOUMAGOAR : 02 96 11 98 81
GRACES : 02 96 44 28 11
BOURBRIAC : 02 96 43 40 27

Embellécour

Z.A. de Maudez
22 540 PEDERNEC
02 96 44 71 55
le-verger.paysagiste@wanadoo.fr

Aménagement de cours
Pavage
Enrobé

SPANC

Service public d'assainissement non collectif :

LA REDEVANCE ANNUALISEE

Les habitations et les bâtiments non desservis par le réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipés d'une installation d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement afin d'épurer les eaux usées (eaux vannes et eaux ménagères) avant leur rejet dans le milieu naturel.

Comme le prévoit la réglementation nationale, Guingamp-Paimpol Agglomération est chargée du contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.

Ce contrôle périodique est obligatoire tous les 10 ans ou tous les 5 ans en cas de risques sanitaires. Il a pour but de vérifier l'intégrité du dispositif d'assainissement, son bon état de fonctionnement et son entretien régulier afin de constater son efficacité et l'absence d'impact sur l'environnement.

Cette visite périodique obligatoire est payante afin de financer le fonctionnement de ce service public local de protection de l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la redevance est annualisée. Le montant dépend de la périodicité du contrôle, il est de 15 € ou 30€ par an et il est inscrit sur la facture d'eau potable.

COMMERCE

Changement de propriétaire !!!

Suite à l'envie de Céline MORDELET d'arrêter son activité, et après un désistement du 1^{er} repreneur retenu, l'équipe municipale a le plaisir de vous présenter le nouveau propriétaire.

Anthony BOUETTE, 33 ans qui a repris le commerce depuis le 15 décembre. Le nom du commerce restera le même, pas de changement ! Idem concernant l'activité du commerce, vous retrouverez les journaux, l'épicerie qui est bien garnie, le gaz, le dépôt de pain (à commander) ... Comme vous le savez, pour l'instant la partie bar reste close, Puisque COVID oblige !!!




Conception
Réalisation
Entretien
Production
Vente

Tilly Paysage
Paysagiste & Pépiniériste

SARL Tilly Michel - Poul Vran 22200 Plouisy
Tél 02 96 43 84 88 - Fax 02 96 44 44 87



Vincent
L'ANTON
PAYSAGISTE - CREATION & ENTRETIEN

- Pose de clôtures
- Piliers et portails
- Terrasses, pavés, escaliers
- Conception de massifs
- Contrat d'entretien

22540 TRÉGLAMUS
06 78 97 22 19
lantonvincent@laposte.net

TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS
Mariages, banquets, buffets, cocktails dinatoires, plats à emporter...



L'Oasis traiteur

02 96 21 42 00
Fax: 02 96 21 48 35
<http://www.loasis-traiteur.com>
loasistraiteur@orange.fr

SARL LE DIOURON - GALARDON
5 rue de l'Argoat - Parc d'activités de kerhollo Est - 22200 Saint-Agathon

COUVERTURE - BARDAGE

HERVÉ Richard

6 Kermadec - TREGLAMUS

06 50 86 90 81

RANDONNEE

Les Randonneurs du Jaudy



L'apparition de la covid 19 et la pandémie mondiale que nous connaissons malheureusement encore aujourd'hui, nous ont tous touchés pendant cette année 2020

Bien sûr notre association comme toutes les autres activités sportives a dû s'adapter au confinement et bouleverser ses activités habituelles.

Conformément aux directives des ministères des sports et de la santé, et conscients de la nécessité pour beaucoup d'avoir une activité de plein air et répondant au besoin de lien social de chacun d'entre nous, nous avons maintenu les sorties pendant une partie de l'année.

Nous avons pu ainsi reprendre les randonnées dès la fin de premier confinement en respectant au maximum les gestes barrière préconisés par les pouvoirs publics. Nous avons ainsi réalisé les 2 séjours que nous avions prévus :

Près d'une trentaine de personnes ont ainsi découvert la presqu'île du Cotentin

lors d'un séjour au VVF de Port Bail fin juin.

Le Cap de Flamanville, le Nez de Jobour, la Pointe de la Hague avec notamment le petit port de Goury offrent des paysages magnifiques sur des chemins côtiers que nous avons eu plaisir à parcourir.

Une nouvelle fois nous sommes allés fin du mois de Septembre dans les Alpes poursuivre notre découverte de la Haute Savoie. En ce début d'automne il faisait toujours beau même si la neige commençait déjà à tomber au-dessus de 1500 m. Lors de nos randonnées quotidiennes, nous avons pu admirer les magnifiques paysages de montagne et rencontrer marmottes et chamois se promenant sur les premiers névés.

Nous espérons reprendre nos activités



dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau. Un programme annuel de randonnées sera établi dès que possible.

Les Randonneurs du Jaudy souhaitent à tous une bonne et heureuse année et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'an 2021.

Le bureau

PAROISSE

Relais Paroissial

Au seuil de cette nouvelle année 2021, l'équipe de bénévoles du relais paroissial vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une très belle année.

La situation sanitaire n'ayant épargné personne, nous espérons un avenir meilleur pour tous.

L'ensemble du relais vous accompagne dans tous les moments forts de l'année liturgique et toutes les étapes de la vie dans le choix de vos sacrements familiaux qui engendrent des souvenirs pour la vie.

Merci à Monsieur le maire et la municipalité pour l'écoute qu'ils nous apportent dans les besoins de l'église, pour avoir à notre disposition la salle Ty Cocagne et, selon leurs possibilités la restauration et l'entretien de l'édifice.

BLOAVEZ MAD

Le bureau



Breizilois Darts

Le club de fléchettes électroniques, composé de six joueurs amateurs, est inscrit au championnat local pour la saison 2020-2021, mais à cause du contexte sanitaire dû au COVID-19, n'a pas pu entamer officiellement sa saison du fait de la fermeture des bars.

Les manifestations prévues en 2021 telles que la 8ème édition de l'Open du Trégor, reconnu au niveau régional, reste en suspens pour le moment, ainsi que le concours de boules en pen eus pen organisé lors des fêtes communales le week-end de la Pentecôte.

L'association reste tout de même motivée pour perdurer sur la commune, animer notre territoire ainsi que pour soutenir l'association Pierre Le Bigaut Mucoviscidose comme elle l'a toujours fait...

Sportivement,

Aurélie DANIEL,
Présidente Breizilois Darts Tréglamus



CLUB

Ar Degemer Mat

Tous les lundis de chaque mois à partir de 14 heures nous étions ravis de nous retrouver. Notre fonctionnement, bien rodé jusque-là a été complètement bouleversé depuis la mi-mars avec l'arrivée de l'épidémie liée au Coronavirus.

Nous avons, en effet, dû cesser brutalement nos diverses activités qui nous permettaient de nous retrouver pour partager des moments conviviaux et de nous régaler d'un bon goûter avec café, chocolat et crêpes.

Cette situation exceptionnelle ajoutée au confinement a été, pour chacune et chacun d'entre vous, un moment difficile à vivre.

Nous pensons entrevoir à nouveau un retour vers plus de normalité et dès que possible nous préparerons la mise en route de nos activités.



Entretien Parcs et Jardins

Tonte de pelouse, taille de haie, entretien, petits travaux de maçonnerie, ...



Terry LE GALL
06 33 76 46 26

3 Saint Jean
22540 LOUARGAT

Bénéficier d'une déduction fiscale ou crédit d'impôt sur certaines prestations de jardinage

COMITÉ LOCAL

FNACA

Cette année, nous déplorons les décès de trois adhérents : Ferdinand BOSIO, Jean-Yvon MENGUY et Eugène BORNET. Nous sommes à ce jour 8 Adhérents, 7 Adhérentes et une Sympathisante.

Le comité sera présent comme chaque année pour la cérémonie du 19 mars à 14h30, ainsi que dans les communes avoisinantes.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale Laïque :

Comme toutes les associations, l'Amicale Laïque est également touchée par la crise sanitaire actuelle.

Le contexte ne nous permet plus d'organiser nos repas à la Salle Polyvalente de la commune et ainsi passer de bons moments de convivialité.

Notre rôle aujourd'hui est d'essayer de maintenir une activité afin de récolter des fonds qui permettront de financer les activités extra scolaires prochaines.

Les projets ne sont pas suspendus, et seront maintenus si les mesures le permettent.

Pour cela, nous préconisons les ventes à emporter :

- gavottes comme chaque année, on innove avec les madeleines et paniers garnis
- chaque semaine, une vente de paniers de fruits et légumes **NOUVEAUTE 2020-2021**
- plats à emporter février 2021
- et autres événements à prévoir jusque fin de l'année scolaire.

Nous espérons fortement pouvoir faire notre fête de fin d'année, et ainsi vous revoir afin de passer un bon moment et permettre à nos enfants de se retrouver autour d'un beau spectacle.

Un mot pour remercier la belle initiative de Bruno Cornic au nom de l'Amicale pour la construction de tirelire afin de récolter des dons pour nos soignants (hôpital, infirmières indépendantes, sapeur pompiers...)



Sans oublier Maryvonne TROEL pour son généreux don, merci encore.

L'ensemble du bureau souhaite remercier toutes les personnes qui s'engagent auprès de l'Amicale, l'Equipe enseignante et la Municipalité pour leur écoute et disponibilité.

**TRES BELLE ANNEE 2021
A TOUTES ET A TOUS !**



**Ce fut une belle REUSSITE
= 960 euros !!**

SARL POUAPON
Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage - Velux
 15 rue Zunadery
TREGLAMUS
 N° SIRET: 491 382 966 00027
06.10.91.26.49 / 02.96.44.28.61

 **Alain Tonnellier**
 Maçonnerie, carrelage
 Neuf et rénovation
 22540 Tréglamus
 52 Kermouchard
06 80 26 54 50

UST

club de football



Vie associative

CHASSE

Association des propriétaires et chasseurs de Tréglamus



BOULANGERIE PATISSERIE

Scaviner

16, avenue des Prunus
22540 Louargat
Tél. : 02 96 43 13 80
Mail : boulangerie.scaviner@wanadoo.fr

Demain à votre service

CADIOU Fred
Entretien Parcs & Jardins
PETITS TRAVAUX
INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

02 96 43 59 07
07 86 04 32 35

1 Crech ar maout 22540 TRÉGLAMUS

Pour PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Le Calendrier des fêtes 2021

FEVRIER

Samedi 06 : Soirée Crêpes des Chasseurs

MARS

Samedi 06 : Soirée Crêpes Club du 3ème Age
Jeudi 19 : Commémoration FNACA
Samedi 20 : Soirée Tartiflette UST
Samedi 27 : Repas Couscous Amicale Laïque

AVRIL

Samedi 10 : Concours de boules inter club, Club 3ème Age
Samedi 24 : Fest-Noz Amicale Laïque

MAI

Samedi 22 au mardi 25 : Fêtes communales

JUIN

Samedi 26 : Amicale Laïque- Fête de l'école

JUILLET

Mardi 13 : Moules Frites : U.S.T - Feu d'artifice
Dimanche 25 : Bal du Club 3ème Age

AOÛT

Samedi 14 : Concours de boules : U.S.T

SEPTEMBRE

Samedi 11 : Concours de boules : Vétérans foot
Dimanche 19 : Fest-Deiz Club du 3ème Age

OCTOBRE

Du vendredi 22 au dimanche 24 :
Exposition mycologique

NOVEMBRE

Samedi 06 : Repas UST

DECEMBRE

Samedi 11 : Repas adhérent Club 3ème Age

Amicale Laïque
Opération panier de légumes



Ecole de cirque



Repas à emporter de l'Amicale laïque

La vie de la commune

Les vétérans



Le cross de l'école



Ar Degemer Mat



Ecole de cirque

